



La mairesse Lise Michaud siègera à la CMM

Mercier, le 28 novembre 2017 – La mairesse de Mercier, Lise Michaud, a été choisie pour représenter la MRC de Roussillon au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cette nomination a été entérinée lors de la dernière réunion du conseil des maires de la MRC, le 22 novembre dernier.

La mairesse de Mercier fera donc partie du groupe de quatre maires provenant de la couronne Sud siégeant au conseil de la CMM. « Je suis très heureuse d’avoir reçu ce mandat de la part de mes collègues. C’est donc avec beaucoup d’enthousiasme que j’irai défendre les intérêts des citoyens de la région au conseil la Communauté métropolitaine de Montréal », a expliqué Lise Michaud.

Créée en 2001, la CMM regroupe des élus de Montréal et de ses environs afin de planifier, de coordonner et de financer des initiatives touchant 82 municipalités et 4 millions de personnes se trouvant dans la grande région de Montréal. La CMM exerce notamment des compétences dans les domaines de l’aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l’environnement.

- 30 -

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l’information
450 691-6090 poste 235